

## **APPEL A CANDIDATURES Maître de langue étrangère Rentrée 2024**

### **Objet : Recrutement d'un maître de de langue étrangère**

**Réf.** : Décret n°87-755 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des répétiteurs et maîtres de langue étrangère à l'Institut National des Langues et Civilisations Orientales (INALCO)

### **1. Profil de poste**

Département Afrique et Océan Indien (AOI)

**Intitulé** : maître de langue de malgache

### **2. Conditions de recrutement**

Les candidats aux fonctions de maître de langue étrangère doivent justifier d'une année d'études doctorales accomplie avec succès à l'étranger ou d'une année d'études en troisième cycle accomplie avec succès en France (M2), ce qui correspond à un niveau Bac + 5.

Le ou la candidat(e) travaillera en collaboration avec le responsable de chaque niveau et assurera un service annuel en présence des étudiants de 256 heures de travaux dirigés.

Il s'agira des cours de « Pratique orale » de L1 et L2, des cours de « Pratique écrite » de L1 et L2, des cours de « Situations et échanges de la vie courante » de L1 et L2.  
Elle aura également à assurer l'encadrement des étudiants à distance.

Dans le cadre de son service, l'enseignant.e recruté.e devra également concevoir les sujets d'examen, en assurer la surveillance et l'évaluation. C'est à lui/elle que reviendra la transmission des notes obtenues par les étudiant.e.s, à l'administration.

### **Recrutement prévu pour le 1<sup>er</sup> septembre 2024**

### **3. Rémunération**

Calculée sur la base de l'indice majoré 422, soit 2 139,73 € bruts mensuels auquel s'ajoute, le cas échéant, le remboursement des transports à hauteur de 59.40 € et une participation de 15 € à la mutuelle santé.

### **4. Dossier de candidature**

Merci d'envoyer le CV avec une lettre de motivation **avant le 21 mai 2024**. Les candidats pré-sélectionnés seront auditionnés entre mai et juin 2024.

Ce dossier doit être adressé par voie électronique, à l'attention de la responsable de la section de malgache : madame Louise Ouvrard : [louise.ouvrard@inalco.fr](mailto:louise.ouvrard@inalco.fr) et aux co-directeurs du département AOI : madame Marianne Morange : [marianne.morange@inalco.fr](mailto:marianne.morange@inalco.fr), monsieur Nicolas Aubry : [nicolas.aubry@inalco.fr](mailto:nicolas.aubry@inalco.fr) et monsieur Jean-Charles Hilaire : [jean-charles.hilaire@inalco.fr](mailto:jean-charles.hilaire@inalco.fr)